



Fiche de paie négatif

Par Mimi974

bonjour,

je suis actuellement en congé maternité depuis le 28 février cependant, j'ai fais 54j d'arrêt maladie (du 2 janvier au 27 février) avant d'entre dans mon congé touchant les IJ, mon employeur me verser un maintien de salaire en complément, donc sur la fiche de février(salaire du mois de janvier) j'ai un maintien de salaire à hauteur de 90% du 9 janvier au 22 janvier car carence de 7j, (déduction des IJSS fais bien sur), mais pour le mois de février je viens de recevoir ma fiche de paie, elle est négative, j'ai un nombre d'heure travaillé négatifs également, et une nouvelle ligne "complémentaire santé" apparaît avec une retenu de 62 euro,

le période de travail est du 1 février au 28 février ils ont commencé a comptabilisé mon absence maladie depuis le 23 janvier jusqu'au 27 février, qu'ils ont retenus sur ma base d'heure mensuel de 121h, je sais pas comment vraiment expliquer ma situation, je suis un peu perdu si quelqu'un pourrai m'expliquer